Compte-rendu Conseil Municipal 25 06 2020

Le Budget voté sans hausse des taxes

Vote du budget et constitution des commissions ont été les principaux sujets à l'ordre du jour du 1er conseil municipal du mandat.

Un conseil municipal qui, pour respecter les gestes barrières du Covid 19, s'est tenu au Trait d'Union.

1 - Jurés d'assises

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de 3 personnes des listes électorales de la commune qui seront proposées pour l'établissement de la liste des jurés.

2 - Entretien des sentiers pédestres

Le CM a approuvé la convention par laquelle il mandate l'équipe verte du SIMA Coise pour assurer l'entretien des sentiers (soit 3 journées à 600€).

3 - Indemnités de gardiennage de l'église

Le CM a approuvé l'indemnité de gardiennage de l'église pour un montant annuel de 479,86€, mission assurée par Mr Jean Gonon.

4 - Commissions communales

Désignation des délégués aux différentes commissions communales :

CCAS, Commission appel d'offres, commission communale des impôts, commission finances, commission voirie et réseaux, urbanisme, Biodiversité et milieux naturels, déplacements et modes doux, espace public, attractivité, affaires scolaires, jeunesse, animation, bâtiments et équipements, réseau Web, sont autant de commissions dans lesquelles les conseillers municipaux vont s'impliquer.

5 - Fixation des taux d'imposition 2020

Avec la suppression de la taxe d'habitation, les compensations sous évaluées, la baisse des dotations, la diminution (voire la suppression) des subventions, la remontée de certaines compétences à St Etienne Métropole et de nouvelles obligations, Le Conseil Municipal décide le maintien des taux d'imposition des ménages pour 2020.

6 - Budget communal Après une présentation détaillée, les budgets fonctionnement et investissement ont été approuvés par le Conseil municipal à l'unanimité :

Budget fonctionnement s'équilibre à 1 310 482€

Budget investissement s'équilibre à 965 296€

Le principal investissement concerne la réhabilitation de la maison Ragey dont les travaux ont débuté en Mai.

7- Questions diverses

Tarifs cantine scolaire et garderie :

Le CM a décidé de répercuter la majoration du prix des repas fixée par le lycée Ste-Claire sur les repas servis à la cantine. Une augmentation justifiée par l'utilisation plus importante de produits locaux et bio. Par contre, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de la garderie.

Eclairage public :

Le Conseil Municipal a décidé d'engager une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit ; la décision sera prise après concertation avec la population, le SIEL, les services de gendarmerie et des retours d'expérience.